

Le compagnon de mobilité Envibus Cap Azur

Se déplacer autrement qu'en voiture, oui...mais comment savoir quelle est la meilleure alternative à sa disposition ?

Envibus Cap Azur

- Pour favoriser la multimodalité comme alternative à la voiture individuelle, le Pôle Métropolitain Cap Azur propose l'application Compagnon de mobilité "Envibus - Cap Azur".
- Pour toute destination, cette application combine en temps réel l'offre de tous les réseaux de transports collectifs existante sur le territoire métropolitain (Envibus, Sillages, Palm bus, lignes de car ZOU !, TER ZOU !).
- Elle propose également des solutions en vélo et à pied lorsque cela est efficace !
- L'application réinvente ainsi l'intermodalité et invite au changement de comportement en proposant un panel de solutions de déplacements en temps réel aux usagers.

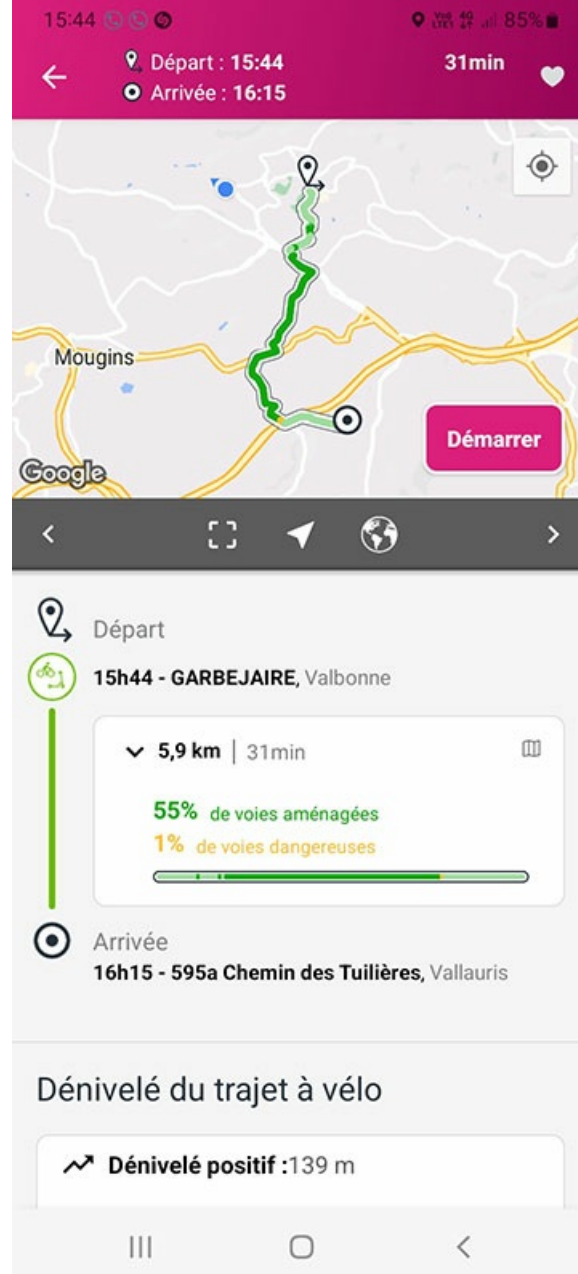
Comment ça marche ?

1. Téléchargez gratuitement l'application « Envibus - Cap Azur » sur Google Play ou sur l'Apple store (attention, il existe une application Envibus. Pour le calcul d'itinéraire, télécharger Envibus – Cap Azur)
2. Renseigner votre position et l'adresse de votre destination.
3. Et profitez des différentes propositions de transport et des informations complémentaires

Les avantages de l'application

Transport en commun

- Combinaison des données des 3 réseaux de bus : Envibus, Palm Bus et Sillages ainsi que celles de la Région (cars ZOU ! et TER ZOU !).
- Infos trafic : retards éventuels, travaux, nouveautés, pour l'ensemble de vos moyens de déplacements
- Onglet « Autour de moi » permettant de visualiser sur une carte et dans une liste, les arrêts de bus, gares ou aires de covoiturage les plus proches de vous ainsi que l'ensemble des lignes desservant les arrêts de bus listés,
- Onglet « Lignes », pour accéder à la liste de toutes les lignes de bus, ainsi qu'au détail de tous les arrêts ponctuant ces lignes et les horaires de bus qui les desservent.



Vélo

- › Temps de parcours, comparé avec les autres modes, en vélo classique ou en vélo à assistance électrique (option à venir courant 2022)
- › Choix entre parcours selon profil de sécurité : indication du % d'aménagement dédié
- › Guidage sur carte ou vocal
- › Dénivelé et profil
- › Stationnement vélo et intermodalité bus